



**Compte Rendu du Conseil de quartier
Amandiers-Ménilmontant
du 2 septembre 2026 à 19h à l'annexe
de la 20ème Chaise (entrée au 38 rue
des Amandiers)**

1. Tour de table, désignation de l'animatrice et du secrétaire de séance
Secrétaire : Muriel Animateurs : Robert & Matthieu
2. Approbation du compte rendu du dernier conseil de quartier
CR du CQ de juillet approuvé à l'unanimité
3. Appel à bénévoles pour rejoindre l'équipe du conseil de quartier
Pauline LABBÉ DE MONTAIS rejoint l'équipe d'animation, nous recherchons toujours des bénévoles !!!
4. Echanges sur les nuisances sonores dans le quartier avec Alexandra Jardin, conseillère de Paris déléguée auprès du maire du 20e arrondissement chargée de la sécurité, de la prévention, de la médiation et de la vie nocturne.
5. Echanges avec Pierre Lombard, adjoint au maire de Paris en charge des questions de propreté

Nuisances sonores dans le quartier :

**La plupart des nuisances sonores proviennent de rues où se situent des bars ou « discothèques »
88 rue de Ménilmontant, rue Boyer et rue Victor Letalle/ Panoyaux**

Les consommateurs souvent alcoolisés sont bruyants et ce bien après 22h ce qui exaspère les riverains.

Toutefois les policiers municipaux présents nous rappellent que c'est de la compétence de la police nationale et qu'il ne faut pas hésiter à signaler ces nuisances surtout quand les propriétaires ne sont pas conciliants.

Pour rappel la police municipale ne peut pas faire d'enquête et à surtout vocation à initier une meilleure communication avec les habitants dans un rapport de proximité

Par ailleurs ces points noirs génèrent aussi beaucoup de déchets, débris sur les trottoirs, poubelles traînant sur les trottoirs jusque dans l'après-midi, ce qui gêne le passage des poussettes et bien sûr des fauteuils roulants. Le problème existe aussi avec les terrasses estivales, s'ils ne respectent pas l'espace autorisé, leur autorisation peut être supprimée l'été prochain.

Les nuisances à l'intérieur des immeubles sont du ressort du GPIS

Monsieur Pierre Lombard, adjoint au maire de Paris chargé de la propreté, de l'assainissement, de la réduction des déchets et de l'économie circulaire n'a pas pu être présent.

Mme Carine Ekon (chargée de la propreté à la mairie du 20ème) nous demande de signaler aussi les problèmes de propreté afin d'essayer d'améliorer la situation, même si les rues sont nettoyées ¾ fois par semaine.

Afin d'améliorer la collecte la mairie installe des points d'apport volontaires (gros containers de tri)



Concernant les horaires de passages des bennes :

vous trouverez sur ce lien les informations concernant les horaires de collecte des déchets ménagers dans le 20e. Les créneaux indiqués correspondent aux collectes des déchets « bacs jaunes », qui ont lieu trois fois par semaine. Ces mêmes créneaux s'appliquent également aux autres bacs, dont la collecte est effectuée quotidiennement. Il s'agit uniquement de plages horaires indicatives, car la circulation ainsi que la quantité de bacs sortis peuvent varier, ce qui peut rendre les tournées plus ou moins longues.

Aussi, voici les informations concernant le projet de Grand Entretien lancé par Pierre Lombard : Le Grand Entretien arrive dans le quartier des Amandiers

L' adjoint au maire de Paris chargé de la propreté lance une nouvelle démarche pour améliorer durablement l'entretien de l'espace public.

Le Grand Entretien, c'est une intervention coordonnée des services de la Ville pour agir sur plusieurs aspects d'un même quartier :

Un nettoyage approfondi des rues et des espaces publics : lavage des sols, enlèvement des graffitis, désherbage, etc. ;

Le désencombrement de l'espace public : retrait de mobilier urbain, panneaux de signalisation obsolètes ;

De petites réparations de voirie, notamment pour améliorer l'accessibilité et faciliter les déplacements à pied ;

Et, lorsque cela est nécessaire, d'autres interventions concernant par exemple les espaces verts ou la tranquillité publique.

L'objectif : un quartier plus propre, plus agréable et plus facile à parcourir au quotidien.

La première opération du Grand Entretien aura lieu dans le quartier des Amandiers, dans le 20e arrondissement.

Un entretien construit avec les habitants : avant d'intervenir, la Ville souhaite partir de votre expérience du quartier et identifier avec vous les endroits qui nécessitent une attention particulière.

La démarche se déroulera en deux temps :

1. Échanger et identifier les priorités

Des associations et des habitants, notamment sur les questions d'accessibilité, seront associés à la démarche. Une marche exploratoire ainsi qu'un échange avec le conseil de quartier et les riverains permettront également de repérer les difficultés du quotidien et de définir les interventions prioritaires.



2. Passer à l'action

Les services de la Ville interviendront ensuite sur les différents points identifiés : nettoyage, désencombrement, réparations de voirie et, lorsque nécessaire, autres interventions.

Vous êtes invités le mercredi 9 septembre à 19h15 pour découvrir la démarche, parcourir ensemble le périmètre concerné et surtout nous faire part de vos observations et de vos usages du quartier. Vos retours permettront d'adapter au mieux les interventions qui seront réalisées par les services de la Ville.

La mairie a aussi entrepris de remplacer les grilles du terrain d'éducation physique afin de limiter leurs bruits mais en prenant garde à ne pas mettre les usagers en danger.

6. Réforme du règlement intérieur du Conseil du 20^e arrondissement

Principales évolutions voté lors du conseil d'arrondissement en PJ du mail.

7. Préparation de la plénière des conseils de quartier

Trois axes : la communication et la visibilité

La gouvernance et le fonctionnement

L'inclusion (jeunes, nouveaux...)

Question : les demandes et les prises de paroles ont-elles une réelle efficacité ?

Les jeunes du quartier ne se sentent pas vraiment concernés, voir un peu montrés du doigt. Ils regrettent les relations tendues dans le quartier.

Il est également évoqué le problème des amendes fréquentes et de l'endettement des jeunes du quartier.

Le conseil de quartier propose d'organiser un échange entre « les jeunes » et la Mairie.

8. Formation " Les Geeks du Bâtiment "

Informations en PJ du mail

9. Bilan de la période de canicule et propositions

Point remis au prochain CQ

10. Fête de quartier

Elle aura lieu le 26 septembre, toutes les bonnes volontés sont bienvenues, dites nous si vous avez un peu de temps pour participer à ce moment important de la vie de notre quartier !

Il est évoqué que les travaux du kiosque sont toujours à l'arrêt empêchant la fête de quartier de s'installer aux emplacements habituels. Le fait de n'avoir aucune indication sur cet arrêt ou une quelconque reprise est navrant. Ce chantier rajoute une couche à la sensation d'insalubrité du quartier.



11. Vote des projet « Agenda du quartier 2026 » « FCPE Amandiers »

Aucune présence pour l'agenda du quartier donc vote reporté.

Une aide de 400€ a été accordée au conseil local FCPE Amandiers pour l'achat de peinture afin d'embellir notre quartier notamment les barrières rue des Panoyaux comme cela a été fait devant l'école des Amandiers.

12. Questions diverses

13. Agenda

Samedi 5 septembre : Forum des associations

Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2026 Septembre Indien

Artistes de Ménilmontant : Portes Ouvertes du 24 au 27 septembre 2026

Samedi 26 septembre Fête de quartier

**Prochaine réunion du conseil de quartier
Amandiers-Ménilmontant
le mercredi 7 octobre 2026 à 19h
à l'annexe de la 20^e Chaise**